

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 1			
Code	PAEG2B70ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	46 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'obtenir les connaissances et la méthode en ergothérapie dans le domaine de la neurologie - cérébrolésion, permettant à l'étudiant d'y être performant.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable:

- d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale en particulier chez des patients cérébrolésés (C4.1, C4.2, C4.3, C4.4)
- d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie en cérébrolésion. (C1.1, C1.3, C1.6)
- d'établir le processus ergothérapique en neurologie sur base de vignette clinique (C1.4, C1.6, C4.3, C4.4, C6.2).

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B70ERG · SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 1 46h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Ergothérapie neurologique	36 h
Pratique et technique de l'activité 2	10 h

#### Contenu

- 1-Processus ergothérapeutique en neurologie
- 2- Evaluer en neurologie
- 3- les différentes approches et techniques rééducatives pour des patients cérébrolésés.
- 4- approche occupationnelle en neurologie
- 5- Fonctions cognitives (definitions et modèles théoriques de base)

#### Démarches d'apprentissage

cours théoriques

vidéos

TP

#### Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité du professeur aux éventuels questionnements

Cahier de suivi à remplir par l'étudiant après chaque séance de théorie et de TP.

#### Sources et références

- Hypothèse cognitivo-motrice selon Perfetti, M GEDDA, Kinésithérapie, le revue, Ed Elsevier Masson, 2006
- Exercices thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiparétique, C PERFETTI, Masson, 2001
- Le concept Bobath pour l'hémiparésie de l'adulte: nouvelles approches et implication thérapeutiques, M GERBER journal d'ergothérapie, 1997
- Apport de la thérapie miroir en rééducation chez l'hémiparétique, systematic review of mirror applications protocolin réhabilitation with hemiplegic, V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAI N'GUYEN Kinésithérapie, le revue, Elsevier 2011
- Traitement de la fonction du membre supérieur du patient hémiparétique, synthèse des recommandations dans le cadre de l'AVC, V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAI N'GUYEN
- Apport des dispositifs robotisés à la rééducation du membre supérieur hémiparétique, revue neurologique, volume 166 Mai 2010 pge 486-493
- Pratique mentale pour la rééducation suite à un AVC, complément aux interventions conventionnelles pour la récupération de la fonction" Kinésithérapie, la revue, vol 15, Issue 160, avril 2015,pages 38-44
- Plasticité cérébrale après AVC, Yves PICARD, Kinésithérapie, La revue( juillet 2006)
- Neuropsychologie humaine, SERON, JEANNEROD, Madarga, 1994
- Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, BERGEGO, AZOUVI, Solal, Paris, 1996
- Apraxies et désordres apparentés, LE GALL, AUBIN, Paris 1996
- Cognitive neuropsychology an rehabilitation, RIDDOCH, HUMPHREYS, édition lawrence Erlbaum,1994
- les troubles de la mémoire, VAN DER LINDEN, Bruxelles, Madargue, 1999
- Neuropsychologie de la mémoire humaine, BRUYER, VAN DER LINDEN, presse universitaire de Grenoble, 1991
- Abrégé de neuropsychologie, GIL, Masson, Paris, 1998

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Vidéo

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1- Evaluation continue (10%): Un cahier de suivi des cours théoriques et Travaux pratiques sera proposé aux étudiants dans le quel ils seront invités à remplir les synthèses de cours et les synthèses de travaux pratiques. Le contenu de ce cahier sera évalué.

- Evaluation écrite (30%), relative à la matière théorique vue au Q1.

Q2- Evaluation continue (10%): idem Q1

- Evaluation orale (50%): l'étudiant sera interrogé sur base d'une question précise, dans un contexte clinique donné, qui lui permettra de démontrer sa capacité d'analyse et sa maîtrise des techniques et concepts de l'ergothérapeute en neurologie.

Q3- L'évaluation continue du Q1 et Q2 n'est pas remédiable. Il s'agit d'une évaluation mixte car elle reprend l'évaluation écrite relative au Q1 et l'évaluation orale.

La cote de l'UE est obtenue sur base de la moyenne arithmétique des cotes des différentes parties (pondération : partie du Q1 x40% des points - partie du Q2 x 60% des points). Sauf si l'étudiant présente une note <8/20 à au moins une des parties de l'AA. Dans ce cas deux volets sont envisagés :

l'étudiant présente une des deux notes <8/20, cette note devient la note globale de l'AA

l'étudiant présente les deux notes <8/20, la note la plus basse devient la note globale de l'activité

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc	20		20
Période d'évaluation	Eve	30	Exo	80	Exm	80

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

### Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont : Emilie Brassat, Joelle Watticant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).